

Délibération n°2025/060

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la
COMMUNAUTE DE COMMUNES du PAYS FOYEN**

Séance du 8 AVRIL 2025
Convocation en date du 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, à Saint-Philippe-du-Seignal, sous la présidence de Pierre ROBERT, Président,

Nombre de conseillers en exercice : 41
Nombre de conseillers présents : 29
Pouvoirs : 08
Votants : 37

Présents : Monsieur Pierre ROBERT, Président

Mmes Sylvie FEYDEL, Christelle GUIONIE-PAUCHET, Magali VERITE, Vice-présidentes
MM. Roger BILLOUX, José BLUTEAU, Philippe NOUVEL, Jacques REIX, Marc SAHRAOUI, Didier TEYSSANDIER, Jean-Claude VACHER, Vice-présidents

Mme Pascale PENISSON, Conseillère déléguée
MM. Jean-Marie BAEZA, Michel MARGOUILLE, Tristan PLAT, Conseillers délégués

Présents : Mmes Diana CONORD, Marie-Hélène DESROZIER, Mireille GROSSIAS, Nadine PAILHET (suppléante de Mme Yolande LACHAIZE), Isabelle PILLON, Sandrine RATIE, Brigitte TOULOUSE
MM. Bernard DELAGE, Gérard DUFOUR, Laurent FRITSCH, Franck GENILLIER, Jean-Paul PAILHET, Gilbert SAUTREAU, David ULMANN

Procurations : Mme Patricia CELESTE à M. José BLUTEAU
Mme Marie-José GUYOT à Mme Diana CONORD
Mme Gaëlle HERIAUD à M. Jacques REIX
Mme Dominique PRADELLE à M. Michel MARGOUILLE
Mme Christiane VINCENZI à M. Bernard DELAGE
M. Eric FRECHOU à M. David ULMANN
M. Jean LESSEIGNE à M. Philippe NOUVEL
M. Miguel GARCIA à Mme Sandrine RATIE

Absents : Mme Sandrine PAUILLAC
M. Christophe CHALARD
M. Patrick FESTAL
M. Jean-Pierre ROUBINEAU

Secrétaire de séance : M. Roger BILLOUX

Domaine : Finances locales

Sous-domaine : Décisions budgétaires

OBJET : Vote du Budget Primitif 2025 - Budget annexe Gestion Assainissement Collectif.

Madame VERITE quitte la séance.

Intervenant(s) : Monsieur le Président, Monsieur SAHRAOUI, Vice-président.

Vote pour : 36 voix

Vote contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Sur proposition de Monsieur SAHRAOUI, Vice-président délégué aux finances ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction comptable M57 applicable aux EPCI ;

Vu la délibération n° 2025/014 en date du 25 février 2025, portant sur la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires de l'exercice 2025 ;

Vu la délibération n° 2025/038 du 8 avril 2025, adoptant le Compte Financier Unique de l'année 2024 ;

Vu la délibération n° 2025/048 du 8 avril 2025 approuvant l'affectation des résultats ;

Après présentation du budget primitif 2025 du budget annexe Gestion AC, qui s'équilibre de la façon suivante :

- En fonctionnement : 2 160 333,00 €
- En investissement : 2 219 782,00 €

Après présentation en Bureau, et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **VOTE** le budget primitif 2025 du budget annexe Gestion AC ;
- **NOTIFIE** la présente délibération à Madame la Trésorière.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme le 9 avril 2025**

Pierre ROBERT
Président



Roger BILLOUX
Secrétaire de séance

Le Président :

- *Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa réception par le représentant de l'Etat.*

Certifié exécutoire
Après dépôt en préfecture le
Et publication le

ARRETE ET SIGNATURES

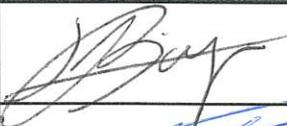
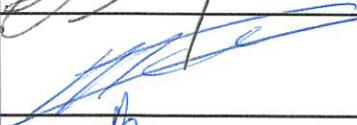
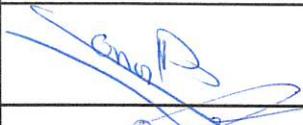
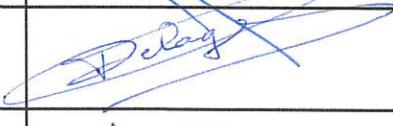
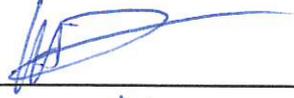
Présenté par le Président,
A Pineuilh, le 08/04/2025
Le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Pineuilh, le 08/04/2025

Nombre de membres en exercice : 41
 Nombre de membres présents : 29
 Nombre de suffrages exprimés : 36
 VOTES : Pour : 36
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 27/03/2025

Les membres du Conseil Communautaire,

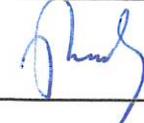
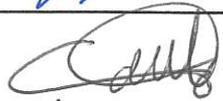
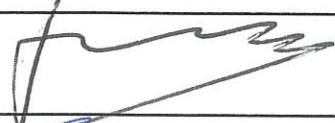
M.BAEZA Jean-Marie	
M.BILLOUX Roger	
M.BLUTEAU José	
Mme CELESTE Patricia <i>Pouvoir à M. Bluteau.</i>	
M.CHALARD Christophe	
Mme CONORD Diana	
M.DELAGE Bernard	
Mme DESROZIER Marie-Hélène	
M.DUFOUR Gérard	
M.FESTAL Patrick	
Mme FEYDEL Sylvie	
M.FRECHOU Eric <i>Pouvoir à M. Almann</i>	
M.FRITSCH Laurent	

ARRETE ET SIGNATURES

M. GARCIA Miguel	Revoir à Madame Ratie	
M. GENILLIER Franck		
Mme GROSSIAS Mireille		
Mme GUIONIE-PAUCHET Christelle		
Mme GUYOT Marie-José	Revoir à Madame Genard	
Mme HERIAUD Gaëlle	Revoir à Monsieur Reix	
Mme LACHAIZE Yolande	Supplée par Madame Faillhet	
M. LESSEIGNE Jean	Revoir à Monsieur Nouvel	
M. MARGOUILLE Michel		
M. NOUVEL Philippe		
M. PAILHET Jean-Paul		
Mme PAUILLAC Sandrine		
Mme PENISSON Pascale		
Mme PILLON Isabelle		
M. PLAT Tristan		
Mme PRADELLE Dominique	Revoir à M. Margouille	
Mme RATIE Sandrine		

CC DU PAYS FOYEN - GESTION ASSAINISSEMENT

ARRETE ET SIGNATURES

M.REIX Jacques	
M.ROBERT Pierre	
M.ROUBINEAU Jean-Pierre	
M.SAHRAOUI Marc	
M.SAUTREAU Gilbert	
M.TEYSSANDIER Didier	
Mme TOULOUSE Brigitte	
M.ULMANN David	
M.VACHER Jean-Claude	
Mme VERITE Magali	
Mme VINCENZI Christiane	 Pouvoir à M. Delage

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 08/04/2025 et de la publication le 08/04/2025.

A Pineuilh, le 08/04/2025